



01-04/02/2024

Date: 04.02.2024

Time: 13h10

Notification# 22

Document: 3.23

From: The Clerk of the Course
To: Competitor car#211
Cc: The Stewards of the Meeting
The Secretary of the Meeting
Timekeeping
All other Competitors

Classic	X	Legend		Challenger		Youngtimer	
---------	---	--------	--	------------	--	------------	--

FAITS :

La Direction de Course reçu une information du Commissaire Chef de Service de la Police Fédérale de la Route (DAH) qui informe du suivant :

« Ce 04/02/24 à 12h47, dans le cadre d'un contrôle radar organisé à la RN4 pk 148,6 à Losange vers Bastogne, le concurrent conduisant le véhicule Ford portant le n°211, immatriculé 1KBU298 a été contrôlé par le radar à la vitesse de 121 km/h au lieu des 90 km/h autorisés à l'endroit. »

DECISION :

D'accord avec l'article 17 du règlement particulier du Legend Boucles 2024, la Direction de Course décide l'application de la pénalité suivante :

Pénalité de 450 points au concurrent n°211

LE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT